

Riom, le 13 août 2025

Ce mercredi 13 août après-midi, alors que le surveillant du 1er MAH 1 procédait à l'état des lieux de la cellule, le détenu T a violemment agressé notre collègue en se jetant sur lui pour le rouer de coups.

Grâce à l'intervention rapide des renforts, l'agresseur a pu être maîtrisé et placé en prévention. Lors de cette opération, un autre surveillant a été blessé au dos.

Les agents blessés ont été pris en charge par les services médicaux.

Cette attaque brutale et lâche est une atteinte directe à l'intégrité des personnels et à l'autorité de l'institution.

L'UFAP UNSa Justice condamne fermement cette agression

Ce détenu, déjà bien connu pour ses passages répétés en commission de discipline, doit faire l'objet de sanctions disciplinaires et pénales exemplaires.

Pour L'UFAP UNSa Justice, Il est impératif que sa peine disciplinaire soit exécutée sur l'établissement, sans transfert anticipé, afin d'envoyer un signal fort à l'ensemble de la détention.

L'UFAP UNSa Justice tient à saluer le sang-froid, le courage et le professionnalisme des agents intervenus.

L'UFAP UNSa Justice souhaite un prompt rétablissement aux agents blessés et se tient à leur disposition pour les aider dans leurs démarches